

re de tenir les comptes de commerce trouverait bien facilement les moyens de l'appliquer aux opérations de culture. Si vous voulez m'envoyer votre fils tous les dimanches, je vous promets que, dans peu de temps, je lui apprendrai à tenir ces comptes ; car il est intelligent, et je suis sûr qu'il prendra bientôt du goût à cette besogne.

Le cousin. Je suis bien sûr que le gaillard ne demandera pas mieux, et puisque vous voulez bien prendre cette peine, je vous en aurez la plus sincère obligation. Vous croyez donc que la tenue de ces comptes est réellement d'un grand avantage.

Benoît. Je ne comprends même pas comment il est possible de s'en passer. Sans cela, à peine un cultivateur sait-il, au bout de l'année, s'il a perdu ou gagné ; il ne sait pas quels sont les articles de son exploitation qui lui ont donné le plus de bénéfice. Dans tous les détails d'un train, il est possible que quelques articles soient lucratifs, tandis que d'autres présentent de la perte : comment voulez-vous que cet homme change ou corrige ces derniers, s'il ne les connaît pas ? Je suppose, par exemple, qu'il nourrit des vaches, des bêtes, à laine ; qu'il engraisse des bœufs, des moutons : comment peut-il savoir quel est celui de ces articles qui lui présente le plus de bénéfice, s'il ne tient pas des comptes semblables ? Cependant il est très-important pour lui de le savoir ; sa fortune tient peut-être à cela. Comment voulez-vous qu'il sache aussi s'il a plus de bénéfice à mettre son lait en beurre ou en fromage ? Il en est de même pour chaque espèce de récoltes qu'il cultive : s'il veut essayer de cultiver des patates dans ses champs, ce n'est qu'au moyen de ces comptes qu'il pourra savoir si elles lui ont rapporté autant qu'elles lui ont coûté. Je sais bien qu'à la longue, à force de faire toujours la même chose, on finit par connaître si elle est avantageuse ou non ; mais, pour acquérir cette connaissance, dix ans se sont passés, et pendant ce temps on s'est ruiné, ou l'on a laissé échapper de grands bénéfices qu'on aurait faits si, dès la première année, on eût pu se faire une idée nette de la dépense et du produit.

Le cousin. Je conçois bien maintenant que cela peut être fort utile.

Benoît. Ajoutez à cela l'agrément et la satisfaction qu'on éprouve de pouvoir se rendre compte à soi-même, aussi souvent qu'on le désire, de toutes ces opérations, et dans tous leurs détails. Comme cela encourage au travail ! combien d'inquiétudes on évite en voyant clairement, à chaque instant, les profits qu'on tire de chaque opération ! Je suis bien sûr qu'un cultivateur qui aura commencé à tenir des comptes semblables, ne quittera jamais cette méthode, et qu'il

trouvera que c'est une occupation aussi agréable qu'elle est avantageuse.

Blé semé sur le trèfle.

Le cousin. Vous avez dit tout à l'heure que le blé que vous semiez sur le trèfle ne coûtait que la moitié de celui qu'on sème sur les jachères : j'avoue que c'est une chose qui me semble bien extraordinaire : je voudrais bien pouvoir comprendre vos comptes de culture, pour connaître la cause de cette différence.

Benoît. Je vais vous faire comprendre cela en peu de mots, car c'est une chose très-simple.

Lorsque l'on cultive le blé sur la jachère, on doit porter en dépense du blé deux années de rente de la terre.

Le cousin. Pourquoi cela ? Ce n'est pas là une dépense : moi, par exemple, qui cultive des terres qui m'appartiennent, je ne paye rien pour cela.

Benoît. Mais vos terres ne vous ont-elles rien coûté à acheter ? Votre argent ne doit-il pas vous rapporter sa rente tous les ans ? Ne pourriez-vous pas louer ? Il faut donc que les récoltes que vous en tirez vous payent cette rente, de même qu'un manufacturier compte en dépense, tous les ans les intérêts du capital qu'il a employé en bâtiments, machines, etc., et vous ne pouvez compter de bénéfice que lorsque cette rente est payée. Quelle que soit la récolte que vous cultivez, le premier article de la dépense doit être la rente de la terre que vous y consacrez ; et si cette récolte occupe la terre pendant deux ans, vous devez compter pour sa dépense deux années de rente de la terre. En estimant votre rente seulement à 6 fr. l'arpent, cela fait 12 fr. en dépense pour le blé.

En outre, votre jachère exige trois labours je les compte à 5 fr. chacun, par ce que je crois qu'ils vous coûtent au moins cela ; cela fait 15 fr., et avec les 12 fr. de rente de la terre, 27 fr. : de sorte que, si votre arpent de terre vous rend deux résaux en sus de la semence, le resal vous coûte 13 fr. 50 c. Je ne compte pas ici les autres frais, faucillage, voiture, battage, etc., parce que je suppose qu'ils sont payés par la valeur de la paille ; d'ailleurs ils sont les mêmes dans l'une ou dans l'autre culture.

Si, au contraire, vous semez votre blé sur du trèfle, il ne vous coûte que la rente de la terre d'une année, puis que la rente de l'autre année, doit être portée sur la dépense du trèfle ; vous n'avez besoin d'ailleurs que d'un labour : ainsi vous n'aurez, pour ces deux articles de dépenses, que 11 fr. ou, par resal de blé, 5 fr. 50 c. Vous voyez bien que le blé ne coûte pas moitié dans ce dernier cas. Encore, j'ai supposé que le blé semé sur du trèfle ne vous rendrait que deux résaux, de même que celui qui est semé sur

la jachère, tandis qu'il vous rendra certainement davantage. Je n'ai pas compté non plus la valeur du fumier, pour ne pas compliquer le calcul ; mais, en tenant des comptes de culture réguliers, vous verriez que le blé consomme bien moins de fumier en le semant sur le trèfle qu'en le semant sur la jachère.

Prix des labours.

Le cousin. Vous comptez les labours comme si je les faisais exécuter à prix d'argent ; mais ce sont mes chevaux qui les font : ils me coûtent beaucoup moins.

Benoît. Avez-vous jamais essayé de calculer, au moins en gros, ce que vous coûtent annuellement vos chevaux, afin de vous faire une idée du prix auquel vous reviennent les divers travaux qu'ils exécutent ?

Le cousin. Non, certes. Nous prenons le foin et l'avoine chez nous ; nous ne comptons guère comme dépense réelle que celle du forgeron.

Benoît. Mais ce foin, cette avoine, cette paille que vous prenez chez vous, est-ce qu'ils n'ont pas une valeur réelle ? est-ce que vous ne pourriez pas les vendre ou les employer à nourrir des vaches ou des bêtes à laine, à engraisser des bestiaux, ce qui vous rapporterait en profit au moins la valeur du fourrage, en vous produisant autant de fumier que vos chevaux ? Lorsque vous faites pâturer quelques unes de vos prairies, la dépense ne vous paraît presque rien, parce qu'il ne s'agit que d'y lâcher les chevaux ; cependant elle est bien vraiment égale à la valeur du foin ou du regain que vous auriez pu récolter sur ces prairies. Que vous achetiez un cent bottes de foin à \$5.00 pour nourrir vos bêtes, ou que vous consommiez un cent bottes de foin récolté chez vous et que vous pourriez vendre le même prix, c'est absolument la même chose : aussi, dans des comptes réguliers, on doit compter en dépense, au prix courant, toutes les denrées que l'on fait consommer chez soi.

Essayez, quelque jour, de calculer de cette manière la dépense de vos chevaux ; ajoutez à leur nourriture en foin, paille, avoine, pâture, l'intérêt du prix d'achat à 15 pour 100 au moins, parce qu'un cheval vieillit tous les ans.

Le cousin. Je n'achète guère de chevaux, je les élève ordinairement chez moi.

Benoît. Vous n'en devez pas moins calculer la dépense, comme si vous les achetiez ; car il en coûte pour les élever. Si vous comptiez exactement la valeur de tout ce qu'ils ont consommé avant d'être en état de travailler, peut-être trouveriez-vous qu'ils vous coûtent bien autant que si vous les aviez achetés. Comptez aussi, dans leur entretien, les frais de maréchal, de forgeron ; ajoutez-y une certaine